



# Compte-rendu de réunion

---

**Le 17 décembre 2012**

**Rédacteur : Christian LANOY**

**Objet : Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne**

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 5<sup>ème</sup> fois le jeudi 06 décembre 2012 à 15h00, dans la salle de réunion de l'aéroport de Carcassonne présidée par M. Nicolas MARTRENCHARD , directeur de cabinet de la Préfecture de l'Aude , représentant monsieur le Préfet de l'Aude .

Vous trouverez en pièce jointe la feuille d'émargement des participants ainsi que l'arrêté préfectoral portant modification de la commission consultative en date du 5 décembre 2012 qui a été distribué en séance .

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Présentation du bilan d'activité 2012 de la plateforme aéroportuaire par l'exploitant.
- 2- Présentation du bilan d'activité 2012 de l'ENAC sur Carcassonne par le directeur de l'école.
- 3 - Point de situation pour la mise en œuvre des propositions d'altération de cap au décollage dans l'information aéronautique par le représentant de la DGAC.
- 4 - Suivi des conditions d'application du code de bonne conduite, (difficultés rencontrées, demandes de modifications....) par les écoles de pilotages et l'exploitant.
  - Propositions pour mieux gérer les entrainements des vols de nuit, limitation des effets de saturation pendant les périodes de reprise de l'activité, amélioration de la coordination des plannings ...
  - Propositions pour améliorer la communication des écoles sur leur planning.
  - Propositions pour améliorer la communication de l'exploitant sur le trafic de nuit, définition par l'exploitant d'une procédure pour le traitement centralisé des plaintes, mise en place par l'exploitant d'une adresse mail pour centraliser les plaintes.
  - Informations sur la faisabilité de mise en place d'atténuateurs de bruits sur les avions de l'ENAC.
- 5 - Questions diverses.

## **1. Présentation du bilan d'activité 2012 de la plateforme aéroportuaire par l'exploitant.**

M. LANOY, Directeur de l'aéroport, présente le bilan de l'activité 2012.

### **a) Les mouvements :**

Le nombre de mouvements commerciaux augmente en 2012 de près de 10% par rapport à 2011.

Le nombre de mouvements non commerciaux baisse légèrement de 0.95% par rapport à 2011

### **b) Les passagers :**

Le nombre de passagers commerciaux a augmenté de plus de 6% par rapport à 2011

Le taux de remplissage est en moyenne de 76%, soit une baisse significative de près de 3% par rapport à 2011.

## **2. Présentation du bilan d'activité 2012 de l'ENAC sur Carcassonne par le directeur de l'école**

M. VILLEMONT, Chef de Centre de l'ENAC, présente le bilan d'activité 2012.

146 stagiaires en 2012 contre 148 en 2011,

127 heures de vol de nuit en 2012, contre 300 heures en 2011, soit une baisse de plus de 57%. Cette différence s'explique par la délocalisation des vols de nuit vers d'autres aéroports.

Les heures de vol de nuit correspondent à 2,6% des heures de vol total en 2012 contre 6% en 2011.

## **3. Point de situation pour la mise en œuvre des propositions d'altération de cap au décollage dans l'information aéronautique par le représentant de la DGAC.**

M. MOURoux, chef de la circulation aérienne de l'aéroport, informe que l'altération de cap au décollage (variation de 30° à droite au décollage 28, ce qui amène les aéronefs à cheminer par le Nord de Caux et Sauzens, dans un secteur jusqu'à présent moins urbanisé) a été intégré aux cartes VAC de l'aéroport. Cette procédure sera effective à partir du 13 décembre 2012 pour tous les avions VFR.

Ceci permettra de diminuer la gêne pour les habitants de Grèzes et Herminis.

M. ESTEBAN, Maire de Caux et Sauzens, émet des réserves en fonction d'une possible modification du PEB.

M. BOUCHERON, Délégué de l'Aviation Civile Languedoc Roussillon, informe qu'il a fait faire des simulations du PEB en fonction de cette altération de Cap et qu'il n'y a aucun changement significatif. Il propose de ne pas modifier le PEB actuel.

L'ensemble des Membres de la Commission accepte cette proposition.

M. MARTRENCHARD, Directeur de cabinet de la Préfecture, valide cette proposition.

M. BOUCHERON informe que la demande faisant de la Cavayère un nouvel espace d'évolution pour le perfectionnement au pilotage a été faite. En fonction des différentes commissions qui doivent valider cette demande, ce nouvel espace devrait être opérationnel début mai 2013.

Cela permettra d'avoir à disposition 4 volumes pour le perfectionnement au pilotage et ainsi la possibilité de diluer la gêne sonore en mettant en place un système de rotation dans l'utilisation de ces volumes sachant qu'ils ne devront pas être utilisés simultanément et que celui de La Cavayère ne serait pas ouvert pendant la période estivale .

**4. Suivi des conditions d'application du code de bonne conduite, (difficultés rencontrées, demandes de modifications....) par les écoles de pilotage et l'exploitant.**

**a) - Propositions pour mieux gérer les entrainements des vols de nuit, limitation des effets de saturation pendant les périodes de reprise de l'activité, amélioration de la coordination des plannings ...**

M. VILLEMONT, Directeur de l'ENAC, propose aux associations 3 scénarios de programmation pour les vols de nuit.

Le deuxième scénario est retenu par les associations :

- 3 avions maximum par créneau soit 18h00 par semaine pendant deux semaines et demi, donc plus de temps de vol, mais un bruit "dilué", avec une fréquence d'atterrissages moins grande.

M. VAYSSÉLIER, Chargé de mission à la DDTM de l'Aude, demande s'il est possible de ne pas enchaîner dans la même journée les entrainements de jour et les entrainements de nuit.

M. AMPHIMAQUE, Chef Pilote de l'ENAC, répond que ce ne sont pas les mêmes groupes qui volent le jour et ensuite la nuit. La météo influant énormément sur la possibilité ou non d'effectuer des vols de nuit, il n'est pas concevable de prévoir les vols de nuit en fonction des vols de jour.

M. VILLEMONT restera attentif à l'effet cumulatif jour et nuit et fera au mieux pour la réalisation des plannings de vol. Il fait remarquer que l'ENAC ne fera pas d'entrainements de tours de piste d'avril à septembre du fait du respect du Code de Bonne Conduite et de l'heure du coucher du soleil.

M. NOVELLAS, Directeur adjoint à la DDTM de l'Aude, propose de faire un point en commission technique au mois d'avril.

Proposition acceptée par l'ensemble des Membres de la Commission.

- b) - **Propositions pour améliorer la communication des écoles sur leurs plannings.**  
- **Propositions pour améliorer la communication de l'exploitant sur le trafic de nuit, définition par l'exploitant d'une procédure pour le traitement centralisé des plaintes, mise en place par l'exploitant d'une adresse mail pour centraliser les plaintes.**

M. HEBERT, Responsable qualité de l'aéroport, présente le site internet de l'aéroport où une rubrique « Environnement » a été créée. Des informations sur le code de bonne conduite, le plan d'exposition au bruit et sur l'ENAC y ont été intégrés. Nous pouvons y retrouver le planning prévisionnel des vols de l'ENAC.

Mme STHEMER, Présidente de l'association AACROBATS, regrette que le site ne soit pas assez facile d'utilisation.

M. LANOY répond que les pages du site vont être retravaillées et que les plannings des vols des écoles seront plus accessibles. Il informe également que pour répondre à la demande qui a été faite, une adresse mail a été mise en place pour centraliser les plaintes, cette adresse sera diffusée sur le site : [exploitation.carcassonne@veoliatransdev.com](mailto:exploitation.carcassonne@veoliatransdev.com)

M. DE CHIVRE, Secrétaire de l'association AACROBATS, demande à ce que les mails reçus lui soient transférés également pour suivre l'évolution des demandes. M. LANOY accepte cette demande.

- a) - **Informations sur la faisabilité de mise en place d'atténuateurs de bruits sur les avions de l'ENAC.**

M.VILLEMONT a interrogé le constructeur à ce sujet et il présente le courrier de réponse. DAHER SOCATA, constructeur, ne dispose pas d'équipements de réduction de bruit pour les avions de la gamme TB20.

5. **Questions diverses** : pas de questions diverses.

M. MARTRENCHARD remercie l'ENAC et l'AÉROPORT pour le travail fourni et les éléments de réponse qu'ils ont apportés lors de cette réunion ainsi que les élus et les associations qui ont participé à cette séance annuelle de la commission.

Il demande que l'ESMA soit invitée à la prochaine commission.

Il propose de faire une conférence de presse avec l'exploitant et les parties concernées pour communiquer sur les propositions de la commission une fois que le procès-verbal sera établi

Proposition acceptée par l'ensemble de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Le président de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,  
pour le Préfet de l'Aude ,  
Le directeur de cabinet de la préfecture de l'Aude



M. Nicolas MARTRENCHARD

Le secrétaire de la commission,  
représentant l'exploitant,



M. Christian LANDY/

